

MANUEL D'EXPLOITATION

POUR VENTILATEURS HELICOÏDES

DT 000 200 F - Révision 12-2000

Modèles VMH 40 à 100
VTH 50 à 100

1 Généralités	2
2 Transport et stockage	2
3 Contrôle de l'installation	2
4 Installation	3
5 Essai et mise en service	4
6 Fonctionnement et entretien	4



**POUR TOUTE MODIFICATION DU POINT DE FONCTIONNEMENT,
VEUILLEZ CONTACTER NOTRE SERVICE TECHNIQUE**

Sous réserve de modifications
Etabli conformément aux exigences de la norme VDMA 24167 (version octobre 1995)

Cher client,

Vous venez d'acquérir un ventilateur SIFAT. Nous vous remercions pour votre confiance. Nos produits, de haute qualité, remplissent les conditions d'obtention du label CE.

Le ventilateur SIFAT est conçu pour fonctionner en ambiance humide, saline et corrosive à des températures comprises entre - 30 et + 60 °C.

1 Généralités

Un fonctionnement bon et durable suppose le strict respect de ce manuel d'exploitation.

Pour toutes demandes, veuillez prendre contact avec notre service après vente.

2 Transport et stockage

2.1 Transport

Les ventilateurs doivent être manipulés avec précautions.

Dans le cadre des expéditions assurées par nos services, les droits de garantie pour les dommages dus au transport ne peuvent être validés que sur présentation du bordereau de livraison du transporteur portant les réserves émises par le client.

NOTA :

Les réserves dites « sous réserve de déballage » ne seront pas prises en compte.

2.2 Stockage

En cas de mise en route non immédiate, les ventilateurs devront être stockés dans un endroit propre, sec, à l'abri des chocs, des vibrations, des écarts de température et dans une ambiance d'hygrométrie inférieure à 90%.

Si ces conditions de stockage ne sont pas réunies, les ventilateurs devront être mis en marche régulièrement afin d'éviter tout risque de condensation.

Les bouchons de vidange des condensats des moteurs pourront être éventuellement retirés et remis en place avant chaque mise en marche.

3 Contrôle de l'installation

3.1 Généralités

Chaque ventilateur fait l'objet d'un contrôle final avant son expédition.

3.2 Contrôle

Avant l'installation, les contrôles suivants doivent être effectués :

- Vérifier que le ventilateur n'a pas subi de dommages durant le transport. Contrôler en particulier que les pièces en matières composites ne sont pas fissurées ou endommagées, ainsi que l'hélice.
- Vérifier qu'aucun corps étranger n'est susceptible d'être aspiré par l'hélice.
- S'assurer que l'hélice tourne librement.
- Vérifier que la nature, la tension et la fréquence du courant alimentant le moteur sont adaptées.
- Contrôler que toutes les vis de serrage – y compris les vis du moteur soient bien serrées.
- Vérifier les raccordements électriques si câblages d'usine.

4 Installation

4.1 Généralités

Le ventilateur doit être monté par du personnel spécialisé et de façon à permettre un entretien aisé.

4.2 Règles d'installation

Les règles suivantes sont à respecter :

- Respecter les exigences de la norme EN 60204-1 relative à l'installation électrique et aux dispositifs de protection. Les dispositifs de démarrage et d'arrêt doivent être facilement accessibles et clairement indiqués.
- Pour des températures de surface supérieures à 70°C, une protection contre les contacts accidentels est absolument nécessaire si le ventilateur est à portée du public. Pour le refroidissement, un débit d'air suffisant doit être garanti.
- Le ventilateur ne doit jamais fonctionner sans son carter de protection.
- Si le ventilateur est accessible au public, celui-ci doit être muni d'une grille de protection proposée en option.
- Le montage d'une grille anti-volatiles est également fortement conseillé si le ventilateur subi de longues périodes d'arrêt.

5 Essai et mise en service

5.1 Préparation en vue de l'essai

- Vérifier si aucun objet n'est susceptible d'être aspiré par l'hélice.
- Contrôler que les dispositifs mécaniques et électriques de protections sont correctement fixés et installés.
- S'assurer que l'hélice tourne librement.

5.2 Essai et mise en service

- Mettre en marche et arrêter rapidement le moteur afin de s'assurer que le sens de rotation de l'hélice est correct. Si le sens de rotation est inversé, intervertir électriquement la polarité du moteur.
- Veiller à ce que l'intensité maximale du courant indiquée sur la plaque signalétique du moteur ne soit jamais dépassée, quelle que soit la phase de fonctionnement.
- Vérifier le comportement général du ventilateur.

6 Fonctionnement et entretien

6.1 Fonctionnement

- Les dépôts sur les pâles de l'hélice créent un balourd pouvant provoquer la rupture. Veiller à leur propreté.
- Même en cas de défaut d'alimentation en énergie, la température maximale de fonctionnement ne doit à aucun moment être dépassée.
- Les fluides transportés définis lors de la conception et en particulier leur composition, ne doivent en aucun cas être modifiés sans avoir vérifié la résistance chimique des matières plastiques utilisées.
- Les ventilateurs ne sont pas adaptés au transport des particules solides.
- L'utilisation de ventilateurs en matière plastique pour des fluides explosifs nécessite l'accord du fabricant.

6.2 Entretien

Après le premier mois de fonctionnement, un contrôle du ventilateur portant sur les points suivants est conseillé :

Ventilateur en marche :

Les travaux sur les ventilateurs en marche ne doivent être effectués que par du personnel spécialisé. Les prescriptions de sécurité s'y rapportant doivent toujours être respectées.

Vérifier que le ventilateur fonctionne silencieusement.

Ventilateur à l'arrêt :

Vérifier que le ventilateur est déconnecté. Neutraliser les commandes à distance.

Éliminer soigneusement les dépôts éventuels sur l'hélice à l'aide d'un solvant approprié.

Vérifier que les orifices de ventilation du moteur ainsi que la grille anti-volatiles (option) ne sont pas obturés par des corps étrangers.

Vérifier le bon fonctionnement des volets (option).

Pour les périodes de fonctionnement ultérieures, l'intervalle d'entretien est à déterminer par l'utilisateur du ventilateur sur la base du premier contrôle.

6.3 Remise en service :

Les ventilateurs doivent être remis en service conformément au point 5, « essai et mise en service ».

6.4 Remplacement des pièces d'usure :

Le remplacement des pièces d'usure et l'entretien du ventilateur doivent être menés par du personnel qualifié. Se reporter aux points précédents pour les précautions d'usage.

<p>Pour tous renseignements complémentaires, n'hésitez pas à nous contacter. Notre service technique se tient à votre disposition.</p>
